

Programme d'action communautaire pour la promotion des organisations non gouvernementales actives principalement dans le domaine de la protection de l'environnement (2002-2006)

2001/0139(COD) - 16/01/2002 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la position commune du Conseil. L'acte est de ce fait réputé arrêté, conformément à cette position commune.